

ELECTROSTAR SA.

Siège social : Boulevard de l'environnement route de Naassen -2013 Bir El Kasaa Ben Arous-

La société «ELECTROSTAR» porte à la connaissance de ses actionnaires, des intermédiaires agréés administrateurs et du public, que son Conseil d'Administration réuni le 29 juin 2017 a décidé :

- De proroger la période de souscription à l'augmentation de son capital d'un montant de 12 250 000 Dinars (décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/04/2017), initialement prévue comme prenant fin le 30 juin 2017 (au niveau du prospectus visé par le CMF en date du 28 avril 2017 sous le n°17-0970), **au 31 juillet 2017 inclus.**

- Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation du capital, le Conseil sera autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit 9 187 500 Dinars correspondant à 1 837 500 actions)

- La souscription sera clôturée sans préavis et par anticipation dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Cette décision a été prise à fin de garantir la bonne réalisation de ladite augmentation du capital.